

Les conditions de l'intégration des immigrés

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1974)**

Heft 285

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1026622>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les mille et un visages de la xénophobie

En 1974 comme en 1971 (voir page 1) ! Les travaux entrepris par les sociologues et les statisticiens à l'occasion de la première votation sur des propositions xénophobes en 1970 restent, si l'on tient compte aussi de l'aggravation des tensions sociales et économiques, d'un précieux secours pour comprendre les rapports de force existant dans notre pays avant l'échéance du 20 octobre prochain.

Voyons, par exemple, les résultats d'une étude menée dans la direction de Uli Windisch (département de sociologie de l'Université de Genève) et publiée sous le titre « Travailleurs immigrés et xénophobie : résultats d'une approche empirique et quantitative » (sortie de presse : 23.10.1973).

Plus de 1000 travailleurs interrogés

Les conclusions de ce rapport découlent de deux enquêtes par questionnaires (questions fermées) effectuées auprès de 696 travailleurs immigrés italiens et de 384 ouvriers suisses, ceci dans une grande et une petite ville (Lausanne et Sion). Les personnes ont été interrogées entre la mi-janvier et la fin février 1970 (soit six mois finalement avant la votation; pour mémoire : l'objectif de l'initiative (rejetée finalement par 54 % des votants) était de réduire à dix pour cent la proportion des étrangers par rapport à l'ensemble des citoyens suisses, alors que cette proportion était à l'époque de 15,9 %). Les deux « échantillons » sont limités à la classe ouvrière et aux hommes ayant entre vingt et quarante ans; parmi les ouvriers immigrés n'ont été retenus que ceux qui étaient en Suisse depuis trois à quinze ans et qui disposaient soit d'un permis de séjour (renouvelable d'année en année), soit d'un permis d'éta-

blissement (étaient donc exclus les saisonniers et les frontaliers).

A partir des données empiriques recueillies, un certain nombre d'analyses ont été faites, qui ont abouti à des conclusions intéressantes, par exemple à l'établissement de « types idéaux », celui de l'ouvrier suisse xénophobe ou de l'ouvrier immigré « intégré » désirant s'établir définitivement en Suisse.

Clivages nets dans la population

Mais les recherches les plus significatives ont été menées dans une direction plus précise encore : il s'agissait de voir si, dans chacune des deux populations examinées (suisse et immigrée), n'existaient pas des sous-groupes d'individus, relativement homogènes. Par exemple : on ne savait pas, quand bien même il est prouvé que les tendances xénophobes dépendent fortement du degré de scolarisation, si, parmi les ouvriers suisses ayant un faible niveau de scolarisation, existaient deux sous-groupes d'individus, les uns xénophobes et les autres pas (dans cette éventualité, il s'imposait évidemment de déterminer leurs traits spécifiques).

Pour établir ce diagnostic, les chercheurs se sont arrêtés à un nombre relativement élevé de variables, qui sont les suivantes (les plus explicatives en tête ci-après) : opinion au sujet de l'égalité des salaires entre les sexes, attitude envers la grève, attitude envers l'initiative Schwarzenbach, cours de perfectionnement, statut professionnel, attitude envers la contestation estudiantine, affiliation syndicale, pratique religieuse, amis italiens, formation professionnelle et scolaire (le parti politique préféré et la distinction petite ville /grande ville arrivent en dernier lieu et ont un pouvoir explicatif très faible). La variable considérée comme représentative des tendances xénophobes apparaît donc en troisième position, et en fonction de celle-ci, une interprétation peut être donnée, qui aboutit à la constitution de quatre sous-groupes suffisamment homogènes :

L'« aristocratie ouvrière »

— Sous-groupe 1 : comprend 121 membres que les auteurs de l'enquête désignent comme « l'aristocratie ouvrière tolérante et non xénophobe ». Les individus de ce type ont, dans l'ordre d'importance, les caractéristiques significatives et distinctives suivantes : ils sont favorables à l'égalité des salaires, opposés à l'initiative Schwarzenbach, ont suivi des cours de perfectionnement, ont un statut professionnel élevé, sont favorables à la contestation estudiantine, ne sont pas affiliés à un syndicat, ont des amis italiens, ont fait un apprentissage et ont une formation scolaire poussée.

Pas trop de politique !

— Sous-groupe 2 : comprend 125 individus qui ont les caractéristiques suivantes : ils sont favo-

Les conditions de l'intégration des immigrés

Non moins intéressantes sont les recherches menées au cours de la même enquête à partir des réponses données par les ouvriers immigrés interrogés. Sont en question ici la volonté et la capacité d'intégration des ouvriers immigrés en Suisse.

Pour la population étrangère, les enquêteurs ont fixé leur choix sur les variables les plus explicatives suivantes, classées une fois de plus par ordre décroissant : le statut professionnel, le type de permis de séjour, la langue parlée à la maison, les projets d'avenir (rester en Suisse ou repartir), la nationalité de la femme, l'origine géographique, la mobilité professionnelle intergénérationnelle, les fréquentations habituelles, la formation professionnelle, la durée de séjour en Suisse, le sentiment général en Suisse, l'âge, la formation scolaire, le désir

rables à l'égalité des salaires entre les sexes, opposés à la grève, opposés à la contestation estudiantine, membres d'un syndicat, pratiquants et sans amis italiens.

Il y a autant de xénophobes que de non-xénophobes parmi eux (la xénophobie n'est donc pas, pour ces ouvriers-là, une caractéristique significative; il en va de même pour les autres variables qui ne sont pas mentionnées). Les auteurs de l'étude définissent ce sous-groupe comme étant « opposé à des formes trop marquées de politisation ».

Xénophobes de gauche

— Sous-groupe 3 : intitulés « ouvriers xénophobes de gauche », les 54 membres de ce sous-groupe ont les caractéristiques suivantes : ils sont favorables à l'égalité des salaires entre les sexes, favorables à la grève, favorables à l'initiative Schwar-

zenbach, ils n'ont pas suivi de cours de perfectionnement, ont un statut professionnel peu élevé, sont favorables à la contestation estudiantine, affiliés à un syndicat, non pratiquants, ont une faible formation professionnelle et scolaire, une préférence pour les partis de gauche et ils habitent plutôt la grande ville.

Xénophobes de droite

— Sous-groupe 4 : les 48 individus de ce sous-groupe, les « ouvriers xénophobes de droite », n'ont que trois traits distinctifs; ils sont opposés à l'égalité des salaires entre les sexes, ont des tendances xénophobes marquées et sont opposés à la contestation estudiantine. Ils se distinguent donc surtout par leur « superstructure mentale », par leur idéologie (les caractéristiques socio-économiques ne jouent aucun rôle particulier).

quant à l'affiliation syndicale, le travail de la femme, la mobilité professionnelle en Suisse, le parti politique préféré en Suisse et l'opposition petite ville/grande ville en Suisse (on notera que, cette fois, la variable considérée comme représentative de l'intégration apparaît en quatrième position).

D'où l'apparition, dans les classements, de trois sous-groupes d'immigrés, le premier représentant les immigrés intégrés, les deux autres regroupant les immigrés non intégrés. A partir de là, la tâche était donc double : caractériser les immigrés intégrés, et déterminer les critères sur la base desquels les deux groupes de non-intégrés se différencient.

— Sous-groupe 1 : 264 ouvriers immigrés désirent rester définitivement en Suisse. A les entendre et à examiner leur cas, les éléments qui favorisent, dans l'ordre d'importance, l'intégration sont les suivants : un statut professionnel élevé, le fait de disposer d'un permis d'établis-

sement, de parler français à la maison, d'être marié à une Suisseuse, d'être originaire d'Italie du Nord, une mobilité professionnelle intergénérationnelle ascendante, le fait de fréquenter des Suisses, une formation professionnelle poussée, une longue durée de séjour en Suisse (plus de neuf ans) et, en dernier lieu seulement, le fait de se sentir bien en Suisse.

— Parmi les non-intégrés, les enquêteurs distinguent deux sous-groupes importants :

a) 143 individus font partie d'un sous-groupe dont les caractéristiques sont exactement inverses de celles du sous-groupe 1. Ce sont surtout des manœuvres qui ne disposent que d'un permis de séjour à l'année, qui ne sont pas insérés socialement et qui sont insatisfaits de leur situation en Suisse. Ils voteraient plutôt pour les partis de gauche et sont plus nombreux à habiter dans la grande ville. On pourrait les appeler des « immigrés non intégrés, prolétarisés et politisés ».

Commentaire général des auteurs de l'enquête : « En ce qui concerne la xénophobie, on constate qu'il y a parmi les ouvriers suisses un sous-groupe chez lequel les tendances xénophobes sont absentes, voire rejetées, un autre qui est partagé, et finalement deux autres sous-groupes chez lesquels ces tendances sont, en revanche, marquées. Au sujet des individus du sous-groupe 3, on remarquera encore qu'il s'agit aussi de la fraction la plus prolétarisée de la classe ouvrière; mais comme ils sont aussi les plus « politisés », on peut être surpris de constater qu'ils soient en même temps xénophobes. La réponse à cette apparente contradiction pourrait se trouver dans le fait que les ouvriers les plus prolétarisés cherchent la cause de leur situation dans un bouc émissaire tout désigné, les travailleurs étrangers. »

b) 296 individus, bien qu'étant aussi non intégrés, présentent les différences suivantes par rapport à la catégorie précédente; ils ont un statut professionnel élevé, ont connu une mobilité professionnelle intergénérationnelle ascendante et ne sont pas particulièrement attirés par les partis de gauche. En résumé, ce sont des « immigrés non intégrés, qualifiés et relativement apolitiques ».

Remarque générale des enquêteurs : le statut professionnel est une condition nécessaire, mais pas suffisante de l'intégration; on trouve en effet des statuts professionnels élevés aussi bien parmi les ouvriers intégrés qu'au sein de ceux qui ne le sont pas.

L'appréciation réelle des possibilités d'intégration des immigrés joue bien sûr un rôle important dans le choix d'une stratégie qui devrait favoriser l'harmonie des relations entre les communautés co-existant dans notre pays.